

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 19 JUIN 2025

QUESTION ORALE relative à l'avenir de l'EPCC Le Pont Supérieur

Exposé des motifs :

Le conseil d'administration du Pont Supérieur, Etablissement Public de Coopération Culturelle d'enseignement supérieur Musique et Danse, s'est réuni vendredi dernier.

Cette instance a débattu et voté le désengagement officiel des régions Pays de la Loire et Bretagne à compter du 1^{er} janvier 2026. Remarquons que si la région Pays de la Loire retire à la fois son engagement statutaire et son budget, la région Bretagne maintient son engagement budgétaire initial et se voit contrainte de se retirer statutairement sous la pression de la décision de la majorité du conseil régional des Pays de la Loire.

Les premières conséquences négatives sont immédiates : il n'y aura pas de rentrée pour de nouvelles promotions en septembre.

L'ensemble des partenaires et parties prenantes du Pont Supérieur reste consterné par la décision incompréhensible de la région Pays de la Loire.

De nombreuses questions et problématiques se posent désormais dues directement à l'abandon unilatéral de la région Pays de la Loire : quel sera le statut du Pont Supérieur dans les mois puis les années à venir ? Comment accompagner les éventuels changements de statuts et de contrats des personnels et agents ? Comment répondre aux besoins de professionnel·le·s qualifié·e·s pour l'enseignement de la musique et de la danse dans le Grand Ouest ?

Un accompagnement juridique et administratif spécifique s'avère indispensable, ce qui implique un coût supplémentaire pour l'EPCC Le Pont Supérieur. La région Pays de la Loire, toujours membre de l'EPCC Le Pont Supérieur jusqu'au 31 décembre 2025, a la responsabilité de participer financièrement à l'accompagnement juridique et administratif rendu nécessaire par la décision de retrait de notre région.

Aussi, nous vous demandons, madame la Présidente :

- **Comment comptez-vous recruter les professionnel·le·s qualifié·e·s pour enseigner la musique et la danse dans notre région ?**
- **Comment comptez-vous participer financièrement à l'accompagnement juridique et administratif de la transformation de l'EPCC Le Pont Supérieur ?**

Franck NICOLON
Conseiller régional du groupe
L'Ecologie Ensemble

